





Comité d'établissement Votre Avenir Vous Appartient

Avant de voter, je vous invite à vous poser quelques questions simples :

- ➔ Trouvez-vous normal que des Délégués syndicaux ou des Délégués du personnel soient en inter-contrat depuis plusieurs années ?
 - ➔ Pensez-vous juste que la direction de l'entreprise subventionne certains syndicats, CFDT, CFTC, FO, CGC, CGT mais pas les autres ?
 - ➔ Pensez-vous juste que la direction finance et diffuse les tracts de la CFDT, CFTC, FO, CGC, CGT, mais refuse de le faire pour le syndicat indépendant CG-AS ?
 - ➔ Trouvez-vous normal que la direction de Capgemini subventionne à hauteur de **200 000 €** une association administrée par Monsieur Antonio PIRES, Délégué Syndical (CFE-CGC) et secrétaire adjoint du Comité d'Etablissement, mais en inter-contrat depuis plusieurs années ?
 - ➔ Trouvez-vous normal de ne pas avoir eu de participation aux bénéfices depuis plusieurs années dont l'exercice 2008 ?
 - ➔ Trouvez-vous normal qu'aucun accord d'intéressement n'a été signé par les syndicats CFDT, CFTC, FO, CGC, CGT et la Direction ?
 - ➔ Le syndicat CG-AS a assigné en justice les 15 sociétés du groupe Capgemini, la CFTC et la CFDT ont cru bon de mandater des avocats et plaider au côté de la Direction contre le petit syndicat indépendant CG-AS, Trouvez-vous normal ce type de comportement ?
 - ➔ Depuis fin 2008, la direction a licencié plusieurs salariés, majoritairement des seniors en inter-contrat, et depuis quelque temps elle recrute par cooptation et autre. Trouvez-vous juste ce type de fonctionnement ?
 - ➔ Trouvez-vous normal que certains salariés SOGETI à plein temps, en inter-contrat depuis quelques années, élus Délégués du personnel, président d'un syndicat, soient (ou ont été) en même temps gérant d'une entreprise concurrente ?
-  Si, à ces quelques questions vous répondez par l'affirmative, inutile de passer à la page suivante, gardez les mêmes élus et recommencez
-  Si, comme moi, vous trouvez ces quelques exemples piochés parmi des dizaines d'autres inacceptables et que vous souhaitez y mettre un terme, alors votez et faites voter pour les listes Alliance sociale, le seul syndicat réellement indépendant de la direction et des partis politiques.

Ensemble, nous pouvons changer notre avenir !

Alain Bénard
Délégué du personnel,
Titulaire au comité d'établissement,
Président de la commission formation,
Secrétaire Général du syndicat CG-AS
06.80.01.49.27.



« Que d'hommes se
pressent vers la lumière
non pas pour voir mieux,
mais pour mieux briller »

Friedrich Nietzsche

Confiance
Guide
Audace
Solidarité

Expérience et progrès

Notre Bilan — Certains parlent, nous nous agissons

Les élus et candidats Alliance sociale sont parmi les plus expérimentés au sein du groupe Capgemini :

- Des centaines de demandes ont été soumises aux Délégués du Personnel Alliance Sociale, la majorité a été traitée et résolue, nos collègues sont très satisfaits de nos interventions.
- Nous avons mis en place la CFP au sein de SOGETI IDF (Saint cloud), nous avons trouvé les organismes de formations partenaires et réalisé le premier catalogue. Nous avons reçu des centaines de demandes de formation que nous avons étudié et accordées. Certains syndicalistes n'ont pas honte de s'attribuer notre travail et nos actions.
- Pendant que d'autres passent leur temps en voyages, chez Disney, au cinéma, ou encore à ce faire des massages au bureau, nous nous travaillons.
- Nous avons informé régulièrement les collègues qui nous ont transmis leur mail personnel, de l'information utile et pertinente
- Nos victoires juridiques sont nombreuses
- Nous n'aurons pas assez de place pour tout mettre sur ce document
Regardez notre site internet www.cg-as.com

Le Comité d'Etablissement n'est pas une agence de voyage

Certains de nos collègues veulent vous faire croire que le Comité d'Etablissement est un bureau pour vous offrir des voyages des tickets cinéma, des chèques vacances, ou encore des massages au bureau !

Il faut savoir que le comité d'Etablissement c'est surtout :

- La formation
- Le Logement
- L'analyse des comptes de l'entreprise
- La réorganisation / Plan de sauvegarde de l'emploi, etc

Autant vous dire qu'il ne faut pas laisser n'importe qui disposer de ce type de mandat.

«Ce qu'on achète coûte moins cher que ce qui vous est offert ...»



Servir ou se Servir ?



Ce qui peut être montré ne peut pas être dit

Plusieurs Vidéos sur notre site internet, allez voir ça vaut le coup

www.cg-as.com

C'est à toi de décider ...

Pour agir, il nous faut ton soutien afin d'obtenir une majorité :

- Au comité d'Etablissement, chaque élu titulaire dispose d'une voix délibérative, et peut donc décider de ton avenir ...
- Certains élus seront désignés Délégués Syndicaux par leurs organisations syndicales respectives, et ainsi pourront participer aux négociations futures « Participation aux bénéfiques, intéressement, formation, augmentation de salaire ...etc » et signer des accords qui engagent ton avenir

Premier projet à court terme : Dénoncer l'accord de participation aux bénéfiques, cet accord a été signé en 1986 par la direction et les représentants du personnel de Cap Sogeti Industrie. Cet accord dérogatoire devrait être amélioré afin de prévoir que la charge liée à l'utilisation de la marque ne vienne pas diminuer la réserve de participation et prévoit de réintégrer le montant de la redevance dans le bénéfice net.

Second projet à court terme : Exiger une harmonisation des contrats de travail, et par conséquent demander un vrai 13ème mois à tous les salariés. Stop à la confusion prime de vacance (article 31 de la convention collective), Prime de fin d'année et 13ème mois !

....et bien d'autre plus ambitieux

Charte d'Ethique de l'élu et du délégué syndical

Nous proposerons aux syndicats et à leurs élus de signer une charte d'éthique :

- Gestion soucieuse du budget (énorme) du CE et des deniers des salariés
- Gestion soucieuse du budget (énorme) des travailleurs handicapés
- Reconnaissance de la place des minorités et affirmation de leurs droits
- Formation obligatoire des élus aux bonnes pratiques de gestion
- Reconnaissance du droit d'alerte
- Transparence sur le revenu des élus
- Gestion transparente du Comité d'Etablissement
- Inéligibilité définitive des élus condamnés

«Ce qu'on achète coûte moins cher que ce qui vous est offert ...»

Un chèque Syndical, pour une Réelle Démocratie

Nous proposerons à l'entreprise de ne plus financer les syndicats, nous préférons qu'elle donne un chèque à chaque salarié, et ce dernier le donnera au syndicat de son choix, comme chez AXA par exemple.

Quelques chiffres

Mission Handicap : Dépenses 2006 - 2007 - 2008	7 235 489,00 €
Subvention association APETREIMC (Administrateur Antonio PIRES et DS CGC)	200 000,00 €
Budget social et culturel CE SOGETI IDF / Saint Cloud - 2009	639 936,22 €
Budget de fonctionnement CE SOGETI IDF / Saint Cloud - 2009	149 832,70 €

Avant	Depuis la prise du CE par la CFE-CGC A.PIRES & Cie en collaboration avec FO
Le CE n'avait pas de salariés, tout était géré par les élus Coût annuel 0,00 €	2 Salariés payées sur le budget de fonctionnement du CE Coût annuel 48 922,02 €
Les PVs étaient envoyés aux salariés par courrier	Les PVs ne sont plus envoyés aux salariés
Les PVs étaient transcrits par les membres du CE Coût annuel 0,00 €	Les PVs sont transcrits par un prestataire externe Coût annuel 17 883,72 €
Le site du CE a été développé par les élus Le site du CE a toujours été maintenu par les élus Coût annuel 0,00 €	Le site du CE a été développé par un prestataire externe Le site du CE est maintenu par un prestataire externe Coût annuel 10 620,48 €

Mais que font- donc certains membres du Bureau de notre CE / Saint cloud ?

Sachant que le CE a 2 salariées, et une bonne partie du travail est sous-traités !

Il convient de préciser que le Secrétaire et son adjoint ne sont pas en mission depuis plusieurs années. Ça laisse du temps pour Voyager, aller chez Disney, aller au Cinéma ou encore se faire des massages au bureau !

..... Et le reste du temps **« des petites sauteries »**, tu as peut être reçu une invitation ? CF ci-dessous

« Je te propose de te joindre à nous ce vendredi 19 Mars
Nous organisons une petite sauterie à partir de 18h30
dans notre loft parisien situé
9 cité de trévisse
75009 PARIS
tel 01 45 23 86 50
Code d'accès : B189
1er étage face.

Notre soirée se fera sur le thème du Portugal et nous te proposerons un moment de convivialité entre collègues en dégustant les douceurs de ce pays ensoleillé ainsi qu'un hydromel fait maison.

Pour l'intendance, merci de me confirmer ta présence
A bientôt

Valérie Da Rocha
Pas 40 ans depuis peu mais 22 ans+18 ans d'expérience
Secrétaire du CE Sogeti AS
Déléguée Syndicale CFE-CGC de l'UES Capgemini
112 Bureaux de la Colline



Deux poids, Deux mesures,
quand CG-AS a envoyé un
mail d'appel à candidature,
la direction l'a immédiatement
assigné au TGI !